

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENERI
TRIBUNAL DE TERRITOIRE.-



Ruhengeri le 3 novembre 1959.-

S/ Ceuvert de Monsieur l'A.T.
de et à

R-U H E N B E R I .-


ATM

6276 | P.FAS | 3 | VE
g. M. 59

A Monsieur l'Administrateur de Territoire,
de et à
K I B U N G O .-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Me refferant au jugement n°3834/44 du 8/4/59,
qui apposait le nommé SEMIGUTI c/ MBANZARUGO E. auxilliaire-
agricole à Kibunge pour le moment.-

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance
que MBANZARUGO a été condamné à 6.000Frs, mais il déjà payé 2.000Frs
et il reste 4.000Frs, alors je vous prie d'executer ce jugement en
retirant de son traitement la somme précitée (4.000)Frs.
Vu que le délai est expiré de cinq mois à peu près ..

Je vous remercie de votre cellaberation et de
votre bonne volonté que vous y mettrez.-

Veuillez agréer Monsieur l'Administrateur
de Territoire, l'expression de ma considération très distinguée.-

Le juge ZIMULINDA Madislas.-

